



Bulletin UNSA

S'informer pour avancer ensemble !

Chères collègues, chers collègues,

Il y a 20 ans, les Régions accueillait les agent-es techniques des lycées. Il y a 10 ans, les Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes fusionnaient. **À chaque étape de ces bouleversements, nous avons été à vos côtés**, porteparoles de vos revendications pour améliorer vos conditions de travail, vos carrières et vos rémunérations.

Aujourd'hui, il est temps d'aller plus loin. De regarder lucidement ce qui fonctionne... et ce qui doit évoluer. **Pour faire mieux, ensemble.**

C'est tout le sens du projet **"Nouveau Maillon"**, élaboré par l'UNSA avec l'aide de nombreuses et nombreux d'entre vous. Un projet concret, qui pourrait changer votre quotidien. Découvrez-le en détail juste après !

Au sommaire aussi :

- **Calendrier** : qu'est ce qui nous attend dans les prochains mois ?
- **Évaluations, avancements de grade et promotions internes** : les rappels essentiels
- **Démarches en ligne** : comment exercer nos droits ?
- L'épineuse question de l'entretien et des travaux dans les **logements de fonction**

Bonne lecture,

Amélie Cohen-Langlais et toute l'équipe UNSA

Vous n'êtes pas seul·es !

Contactez-nous !

07 68 02 16 14

unsa@nouvelle-aquitaine.fr

<http://www.unsa-rna.fr>

Suivez-nous !



<https://bit.ly/actus-unsarna>

Rejoignez-nous !



<http://bit.ly/adhesion2026-unsarna>

Prenez rendez-vous !



<http://bit.ly/rdv-amelie>

"Nouveau maillon"

un projet de l'UNSA pour changer votre quotidien !

Aujourd'hui, nous voyons nos collègues de la DRH et d'autres directions des sièges :

- submergé-es par des demandes extrêmement diverses : emplois du temps fantaisistes, fuite d'eau, conflit ouvert, harcèlement, logement de fonction insalubre, réseau informatique défaillant, etc etc.
- accaparé-es par la gestion des urgences et parfois en difficulté pour voir plus loin et améliorer significativement la prévention.

+ d'infos

Le projet Nouveau maillon



<https://unsa-rna.fr/nouveau-maillon/>

Nous aidons des collègues des lycées et CREPS :

- isolé-es,
- dans un sentiment d'impasse et d'impuissance.

Nous nous désolons enfin du manque de perspectives de carrière pour les collègues des lycées.

Un jour, nous en avons eu assez de subir à vos côtés des dysfonctionnements qui durent, qui s'enlisent et qui semblent parfois ne jamais devoir se régler.

Nous avons alors réuni quelques collègues pour construire ensemble des propositions pour remédier à ces problèmes. Nous avons soumis ce projet à plus de collègues pour l'améliorer. La Région ayant en parallèle nettement amélioré sa pratique du dialogue social, nous avons pu le présenter en Comité de dialogue social en novembre. Ce projet doit faire l'objet d'un groupe de travail entre les syndicats et les directions concernées pour s'accorder sur ce qui pourrait être mis en oeuvre.

Le projet tel que nous l'avons présenté peut se résumer ainsi :

- **Renforcer l'encadrement au sein des lycées** : des encadrant-es de catégorie A dans les plus grands établissements, des encadrant-es de catégorie B dans un bien plus grand nombre de lycées, et des encadrant-es intermédiaires.
- **Créer un nouveau maillon entre les sièges et les lycées** avec des collègues de catégorie A référent-es de plusieurs lycées pour accompagner les encadrant-es, assurer un premier niveau de gestion RH (discipline, règlement des conflits, emplois du temps...), relayer la Direction des Constructions et de l'Immobilier sur le terrain et représenter la Région auprès des directions d'établissement.

Nous espérons célébrer les premiers changements fin 2026, sur la base du projet rediscuté, conformément à l'engagement pris par la Vice-Présidente.

Il est encore temps de contribuer si vous le souhaitez. Contactez-nous !

Evaluations, avancements et promotions

Evaluations

• Préparez votre entretien !

En tant qu'évalué-e, vous pouvez vous connecter vous-mêmes sur le logiciel Foederis, pour saisir vos demandes et observations en toute autonomie. Vous pouvez aussi consulter votre fiche de poste pour vérifier que tout ce que vous faites est bien inscrit. Si ce n'est pas le cas, il faudra demander une modification à l'occasion de l'entretien.

• Programmez vos formations !

Tous les métiers évoluent, il est important de rester en alerte. Par ailleurs, les formations permettent d'échanger avec d'autres personnes et de découvrir d'autres pratiques.

Attention : vous exprimez des vœux, mais il faudra ensuite s'inscrire à chacune des formations. N'hésitez pas à rechercher les formations en amont pour ne demander que celles que vous pourrez réellement faire dans l'année.

• Signez votre entretien !

La signature sert à attester que l'agent-e évalué-e a bien pris connaissance du compte-rendu d'entretien, ce n'est pas un accord. Si vous êtes en désaccord avec le contenu, faites un recours.

Avancements de grade

Pour les catégories B et C, les avancements de grade reposent essentiellement sur l'ancienneté, qui sert à départager toutes les personnes ayant reçu un avis favorable de leur hiérarchie. La Région a adopté fin 2025 des ratios d'avancement qui servent à déterminer le nombre de collègues promu-es. Par exemple, si 300 collègues remplissent les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade, si le ratio est fixé à 30%, 90 personnes pourront en bénéficier, sur la base de leur classement par ancienneté parmi toutes les personnes ayant reçu un avis favorable. L'avancement de grade est normalement concrétisé le 1er juillet de la même année.

Promotions internes - agent de maîtrise ou technicien

Les places sont très limitées, contactez-nous pour que nous puissions vous défendre !

Nous pouvons vous aider et vous accompagner à chacune de ces étapes, n'hésitez pas à nous solliciter.

Calendrier du printemps

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement pour accomplir vos démarches.

Evaluations

La campagne dure jusqu'au 6 mars et les recours seront examinés en CAP le 30 avril.

Avancements de grade et promotions internes : la discussion aura lieu le 21 mai.

Campagne de recrutement

Postes vacants publiés en février / mars
Candidatures en mars
Affectation des agent-es titulaires (mêmes critères que la mobilité sur cycle)
Jurys de recrutement pour les postes restants : juin
Prise de fonction : 1er septembre

Suspension de la réforme des retraites

Dans le flou ? N'hésitez pas à consulter notre site ou à nous contacter !

+ d'infos

 **Lina**
la Région
qui nous aide
<https://lina.nouvelle-aquitaine.pro/>

L'épineuse question des logements de fonction

Principe de base : l'occupant-e de logement de fonction est un locataire classique

L'entretien courant (menues réparations, nettoyage, maintenance des espaces privatifs) relève de l'occupant-e, comme pour tout locataire. Exemples : Tondre la pelouse, changer une ampoule, nettoyer l'escalier desservant uniquement le logement, réparer une étagère, remplacer un joint de robinet, etc.

Rôle de la Région et de ses agent-es : gros travaux et entretien structurel

La Région doit assurer la salubrité, la sécurité et les réparations lourdes (toiture, chauffage central, électricité générale, etc.), surtout lors des changements d'occupant-es.

Que faire en cas de pression ?

- Rappeler les règles
- Documenter : En cas de demande abusive, noter la requête et la réponse ap
- Hiérarchie : Si le proviseur ou le gestionnaire insiste, remonter à la direction des ressources humaines ou au service juridique de la Région.
- Et bien sûr : vos représentant-es, comme nous à l'UNSA !

+ d'infos : exemples et références
réglementaires sur <http://www.unsa-rna.fr>



Démarches en ligne comment exercer nos droits ?

Dans notre vie personnelle comme professionnelle, le numérique prend de plus en plus de place. Pour continuer à **exercer nos droits de manière autonome**, nous n'avons pas toujours d'autres options que de familiariser avec ces outils.

Nous en avons parlé plus haut : il sera difficile de contester le contenu de votre compte-rendu d'évaluation si vous devez passer par votre encadrant-e pour vous connecter. De même, en accédant à l'intranet Lina, vous pourrez directement vous informer sur tout ce qui vous est utile : temps de travail, aides sociales, complémentaire santé etc. Enfin, pour les élections professionnelles organisées en décembre prochain, la Région a décidé qu'il n'y aurait qu'un vote électronique. Nous avons exprimé nos demandes pour que vous soyez accompagné-es au mieux tout au long de l'année et pendant le vote et, et que vous ayez du temps pour vous familiariser, mais cela reste aléatoire. Globalement, plus vous serez autonomes, plus vous serez libres et décontracté-es au moment où vous devrez passer à l'acte. **Si vous avez besoin d'aide, contactez-nous !**

Reprenez la main, adhérez !

Pour :

- Faire entendre votre voix
- Passer du sentiment d'impuissance à l'action
- Rester libre de vos convictions, dans le respect des valeurs démocratiques et progressistes de l'UNSA
- Vous engager en fonction de vos possibilités du moment, sans pression.

**A partir de
40€ / an !**

Rejoignez-nous !



<http://bit.ly/adhesion2026-unsarna>